

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police. Cette formation vise à outiller les intervenants des milieux scolaires afin qu'ils puissent être en mesure d'agir rapidement et efficacement auprès des élèves de leur établissement scolaire impliqués dans une situation de sextage. Le sextage chez les adolescents peut être défini comme la production, la distribution et la redistribution de contenus à caractère sexuel (photos, vidéos, etc.), entre eux, via les technologies de l'information et de la communication. À la fin du niveau Explorateur de cette formation, vous serez en mesure de comprendre ce phénomène et de guider les intervenants dans la gestion des cas qui pourraient être portés à leur attention par l'entremise d'un outil d'intervention : la trousse Sexto. Au niveau Architecte, par le biais d'animations interactives, trois cas fictifs de sextage vous seront proposés pour consolider les nouveaux apprentissages et valider vos interventions. La réalisation de la trousse Sexto a été possible grâce à la collaboration de la Ville de Saint-Jérôme (Québec), du Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP), du Centre canadien de la protection de l'enfance, du Centre d'aide aux victimes d'actes criminels (CAVAC), de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord et de l'Académie Lafontaine. La formation à la Trousse Sexto a été développée par le CADRE21 et réalisée grâce à la participation de la Fédération des établissements d'enseignements privés (FEEP) et du financement du ministère de l'Éducation et de l'enseignement supérieur (MÉES).

:

Badge attribué à : bcpoirier@vanguardquebec.qc.ca

<https://www.cadre21.org/membres/0d819e875c17bef0df670cb3>

Date d'obtention : 2023-11-25 18:00:51

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode nous permet d'avoir une procédure beaucoup plus claire quant à nos interventions et d'accélérer les processus. Elle nous donne également un cadre afin de clarifier nos interventions avec les parents et les élèves. Elle est simple et les étapes permettent de clarifier les incertitudes ou les éléments flous de nos interventions.

La grille d'évaluation est super.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Une procédure claire sans pour autant nous empêcher d'utiliser notre jugement professionnel. C'est rassurant de savoir que l'on peut juger selon le profil de nos élèves si l'acte est malveillant ou non. Cela nous permettra d'avoir un cadre précis et d'éviter les ambiguïtés ou les divergences d'opinions.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Je m'assurerai de maîtriser la grille d'évaluation puisqu'elle est pertinente afin de diriger les questions à poser. Elle donne un cadre précis sans jugement et permet de n'oublier aucun détail. Cela facilitera la suite pour les policiers d'où l'importance de l'utiliser de la bonne manière.